ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 1891

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Bernard Seux.
M. Bernard Seux. Monsieur le Premier ministre, nuit apres nuit, la situation s'aggrave en Corse.
M. Santoni, introuvable pour les policiers, mais photographie devant son domicile par les journalistes, affirme aujourd'hui que l'Etat francais a mene des negociations secretes avec le FLNC.
Lorsqu'il affirme avoir negocie avec vos collaborateurs ou ceux du ministre de l'interieur, M. Santoni dit-il la verite ?
Pouvez-vous affirmer solennellement, devant la representation nationale, qu'il n'y a pas eu negociation entre votre gouvernement ou ses representants et ce mouvement clandestin ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
M. le president. La parole est a M. le Premier ministre.
M. Alain Juppe, Premier ministre. Monsieur le president, mesdames, messieurs les deputes, pour la premiere fois depuis bien longtemps, mon gouvernement a defini et propose une politique claire et coherente pour la Corse.
Elle tient en deux propositions. Premierement, tout faire pour que les lois de la Republique soient respectees en Corse.
M. Jerome Bignon. Tres bien !
M. le Premier ministre. Deuxiemement, promouvoir, avec tous ceux qui respectent les lois de la Republique, un veritable partenariat pour le developpement economique, social et culturel de la Corse.
Ce nouveau cours ainsi imprime a la politique de l'Etat en Corse a surpris, parce qu'il a rompu avec des annees d'ambiguites et de compromissions. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
Comment y a-t-il ete repondu par certains ? Je crois que ceci merite serenite et reflexion, et non polemique. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
Comment y-a-t-il ete repondu par certains ? Par le terrorisme et la violence, et par la calomnie !
Je suis surpris, je dois le dire, qu'on puisse mettre en balance les allegations d'un terroriste,...
Mme Louise Moreau. Tout a fait !
M. le Premier ministre. ... condamne par la justice de la Republique, recherche par la police de la Republique («C'est vrai !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), et la parole du Gouvernement de la Republique. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
C'est une etrange inversion des valeurs et de la morale !
Je dis ici que je ne me laisserai intimider ni par les menaces, fussent-elles personnelles, ni par les mensonges. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
Et je poursuivrai sur cette voie, pour une raison toute simple: c'est precisement ce que souhaite l'immense majorite de nos concitoyens de Corse, a qui je dis mon amitie et ma confiance. («Tres bien !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

C'est ce que souhaitent tous les parlementaires corses, deputes et senateurs. Ils me l'ont dit et j'exprime ma solidarite a ceux qui sont eprouves dans la periode actuelle. Et c'est ce que souhaite, j'ai cru le comprendre ici, la tres grande majorite de la representation nationale.
Pour que cette politique reussisse, il faudra du temps. Nous le prendrons. Il faut du courage. Je sais que, vous et moi, nous l'avons. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - «C'est un aveu !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Bernard Seux.
M. Bernard Seux. Monsieur le Premier ministre, nuit apres nuit, la situation s'aggrave en Corse.
M. Santoni, introuvable pour les policiers, mais photographie devant son domicile par les journalistes, affirme aujourd'hui que l'Etat francais a mene des negociations secretes avec le FLNC.
Lorsqu'il affirme avoir negocie avec vos collaborateurs ou ceux du ministre de l'interieur, M. Santoni dit-il la verite ?
Pouvez-vous affirmer solennellement, devant la representation nationale, qu'il n'y a pas eu negociation entre votre gouvernement ou ses representants et ce mouvement clandestin ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
M. le president. La parole est a M. le Premier ministre.
M. Alain Juppe, Premier ministre. Monsieur le president, mesdames, messieurs les deputes, pour la premiere fois depuis bien longtemps, mon gouvernement a defini et propose une politique claire et coherente pour la Corse.
Elle tient en deux propositions. Premierement, tout faire pour que les lois de la Republique soient respectees en Corse.
M. Jerome Bignon. Tres bien !
M. le Premier ministre. Deuxiemement, promouvoir, avec tous ceux qui respectent les lois de la Republique, un veritable partenariat pour le developpement economique, social et culturel de la Corse.
Ce nouveau cours ainsi imprime a la politique de l'Etat en Corse a surpris, parce qu'il a rompu avec des annees d'ambiguites et de compromissions. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
Comment y a-t-il ete repondu par certains ? Je crois que ceci merite serenite et reflexion, et non polemique. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
Comment y-a-t-il ete repondu par certains ? Par le terrorisme et la violence, et par la calomnie !
Je suis surpris, je dois le dire, qu'on puisse mettre en balance les allegations d'un terroriste,...
Mme Louise Moreau. Tout a fait !
M. le Premier ministre. ... condamne par la justice de la Republique, recherche par la police de la Republique («C'est vrai !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), et la parole du Gouvernement de la Republique. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
C'est une etrange inversion des valeurs et de la morale !
Je dis ici que je ne me laisserai intimider ni par les menaces, fussent-elles personnelles, ni par les mensonges. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
Et je poursuivrai sur cette voie, pour une raison toute simple: c'est precisement ce que souhaite l'immense majorite de nos concitoyens de Corse, a qui je dis mon amitie et ma confiance. («Tres bien !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
C'est ce que souhaitent tous les parlementaires corses, deputes et senateurs. Ils me l'ont dit et j'exprime ma solidarite a ceux qui sont eprouves dans la periode actuelle. Et c'est ce que souhaite, j'ai cru le comprendre ici, la tres grande majorite de la representation nationale.
Pour que cette politique reussisse, il faudra du temps. Nous le prendrons. Il faut du courage. Je sais que, vous

et moi, nous l'avons. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - «C'est un aveu !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : M. Seux Bernard
Circonscription : - SOC
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1891
Rubrique : Collectivites territoriales
Ministère interrogé : Service du Premier Ministre
Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 octobre 1996, page 6152
Réponse publiée le : 30 octobre 1996, page 6152
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 1996